

Toutes et tous responsables



CAHIER DE RÉFÉRENCE

MOT DE BIENVENUE

C'est avec enthousiasme que nous vous accueillons à la 11e édition du colloque en santé et sécurité du travail du SCFP-Québec.

Ce colloque a pris naissance en 2001 par l'adoption d'une résolution au Congrès du SCFP-Québec où il a été résolu :

Que le SCFP-Québec organise, sauf décision contraire du Conseil général, un colloque ou une conférence en santé-sécurité à tous les deux ans, les années où il n'y a pas de congrès au SCFP National ou au SCFP-Québec;

Que le comité santé et sécurité du travail du SCFP-Québec soit mis à contribution pour la préparation et la tenue de cette rencontre.

À chaque édition, nous tentons d'offrir de la formation et des outils autant aux plus expérimentés d'entre vous qu'aux personnes qui débutent dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail.

Vous aurez accès aux documents du colloque directement sur le site internet du colloque dans l'onglet Documents. Veuillez noter que les présentations PowerPoint seront disponibles uniquement après l'événement. Cette façon de faire permet de respecter notre volonté d'être plus vert, plus écologique.

Les sujets traités lors du présent colloque sont ceux pour lesquels vous avez manifesté de l'intérêt. Quant aux choix d'ateliers, ils vous permettront d'acquérir ou de parfaire vos connaissances. Profitez aussi de l'occasion pour agrandir votre réseau. En effet, vous, les participantes et participants de ce colloque, possédez, souvent, beaucoup d'expérience pouvant bénéficier à l'ensemble des militantes et militants du SCFP.

Nous vous souhaitons un bon colloque et avons déjà hâte de lire vos commentaires dans la fiche d'évaluation qui vous sera remise vendredi, le 16 mai prochain.

BON COLLOQUE À TOUTES ET À TOUS!



NOS COMMANDITAIRES

AVALANCHE

 **FONDS**
de solidarité FTQ

D

DELTA
HOTELS

MARRIOTT

TROIS-RIVIÈRES
CENTRE DE CONGRÈS

beneva



A S S T S A S

Association paritaire pour
la santé et la sécurité du travail
du secteur affaires sociales

NOS COMMANDITAIRES



mmgc

Melançon Marceau
Grenier Cohen s.e.n.c.
Avocates et avocats

Voodoo

OBJETS PROMOTIONNELS
&
VÊTEMENTS CORPORATIFS

RB

ROY BÉLANGER

S. E. N. C. R. L.
AVOCATS



apsam

NOS COMMANDITAIRES



MonSyndicat.com

Logiciel pour syndicats

Par  NEOSAPIENS



Desjardins

Caisses de groupes



ATELIER QUÉBÉCOIS

IMPRESSION ✦ OBJETS PROMOTIONNELS



ESTÈREEL
RESORT

Toutes et tous responsables



Colloque en santé
et sécurité du travail
15 et 16 mai 2024
Centre des congrès de Trois-Rivières



PROGRAMME DU COLLOQUE

MARDI 14 MAI 2024	
18 h à 20 h	Période d'inscription Hall Saint-Laurent
MERCREDI 15 MAI 2024	
7 h 30	Période d'inscription Hall Saint-Laurent
9 h	Ouverture du colloque Trois-Rivières 2-3 Sophie Martin, coordonnatrice Service SST Discours Frédéric Morin, président CPSST Marie-Hélène Bélanger, directrice SCFP Patrick Gloutney, SCFP-Québec
9 h 30	Conférence Trois-Rivières 2-3 Organisation interne d'un service en santé et sécurité du travail Sébastien Duclos, service SST, SCFP Marie-Lou Leclerc, service SST, SCFP
10 h 30	PAUSE
10 h 45	Conférence Trois-Rivières 2-3 5 façons de composer avec les blessures de stress post-traumatique Steve Geoffrion, Université de Montréal
12 h à 13 h	DÎNER OFFERT Trois-Rivières 4-5
13 h 30	Ateliers Atelier A : Trois-Rivières 1 Revue de la jurisprudence 2023 du Tribunal administratif du travail Serge Beaulieu, FTQ Atelier B : Trois-Rivières 2 Gérer efficacement la prévention : une responsabilité partagée Amélie Trudel, APSAM Atelier C : Trois-Rivières 3 Travail et changements climatiques : N'y laissons pas notre santé ! Annie Landry et Patrick Rondeau, FTQ
15 h 15	PAUSE

15 h 30	<p>Ateliers</p> <p>Atelier D :Trois-Rivières 1 Maladies pulmonaires et cancers professionnels : traitement des réclamations à la CNESST Félix Lapan, UTTAM</p> <p>Atelier E :Trois-Rivières 2 Avons-nous les outils pour agir? Suite des recommandations du Comité chargé d'analyser les recours en matière de harcèlement sexuel Me Rachel Cox, UQAM</p> <p>Atelier F :Trois-Rivières 3 Lésions professionnelles à caractère psychique : illustrations pour vous aider à les reconnaître Me Anne-Julie Couture, Melançon Marceau Grenier Cohen s.e.n.c.</p>
17 h 30	COQUETEL : Remise du prix Dorothy Sauras (18 h)

JEUDI 16 MAI 2024	
9 h	<p>Conférence Trois-Rivières 2-3 L'obligation d'accommodement : de Caron à la LMRSSST Sophie Martin, coordonnatrice Service SST</p>
10 h 15	PAUSE
10 h 45	<p>Ateliers</p> <p>Atelier A :Trois-Rivières 1 Règlement d'un dossier TAT en conciliation Dominic Laforest, service SST, SCFP Sophie Lefebvre, service SST, SCFP</p> <p>Atelier B :Trois-Rivières 2 Prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail : processus de plainte (JURIDICTION FÉDÉRALE) Jovanka Ivic, AFPC-Québec –FTQ</p> <p>Atelier C :Trois-Rivières 3 Revue de la jurisprudence 2023 du Tribunal administratif du travail Serge Beaulieu, FTQ</p>
12 h 15	DÎNER OFFERT Trois-Rivières 4-5
13 h 30	<p>Conférence Trois-Rivières 2-3 Épuisement professionnel Dr Serge Marquis</p>
15 h 30	FIN DU COLLOQUE : Frédéric Brisson, SCFP-Québec



ÉNONCÉ SUR L'ÉGALITÉ

La solidarité syndicale est fondée sur le principe voulant que les femmes et hommes syndiqués soient égaux et qu'ils et elles méritent le respect à tous les niveaux. Tout comportement qui crée un conflit nous empêche de travailler ensemble pour renforcer notre syndicat.

En tant que syndicalistes, nos objectifs sont le respect mutuel, la coopération et la compréhension. Nous ne devrions ni excuser, ni tolérer un comportement qui mine la dignité ou l'amour-propre de quelque personne que ce soit ou qui crée un climat intimidant, hostile ou offensant.

Un discours discriminatoire ou un comportement raciste, sexiste, transphobique ou homophobe fait mal et, par conséquent, nous divise. C'est aussi le cas pour la discrimination sur la base de la capacité, de l'âge, de la classe, de la religion, de la langue et de l'origine ethnique.

La discrimination revêt parfois la forme du harcèlement. Le harcèlement signifie utiliser du pouvoir réel ou perçu pour abuser d'une personne, pour la dévaluer ou l'humilier. Le harcèlement ne devrait pas être traité à la légère. La gêne ou le ressentiment qu'il crée ne sont pas des sentiments qui nous permettent de grandir en tant que syndicat.

La discrimination et le harcèlement mettent l'accent sur les caractéristiques qui nous distinguent; de plus, ils nuisent à notre capacité de travailler ensemble sur des questions communes comme les salaires décents, les conditions de travail sécuritaires et la justice au travail, dans la société et dans notre syndicat.

Les politiques et pratiques du SCFP doivent refléter notre engagement en faveur de l'égalité. Les membres, le personnel et les dirigeantes et dirigeants élus ne doivent pas oublier que toutes les personnes méritent d'être traitées avec dignité, égalité et respect.


MARK HANCOCK
Président national


CANDACE RENNICK
Secrétaire-trésorière nationale

SERVICE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

SCFP - QUÉBEC

SÉBASTIEN DUCLOS



DOMINIC LAFOREST



MARIE-LOU LECLERC



SOPHIE LEFEBVRE



SOPHIE MARTIN



CAMILLE DAGENAI



Le Service de la santé et de la sécurité du travail est composé de Sébastien Duclos, Dominic Laforest, Sophie Lefebvre (en remplacement de Camille Dagenais) et Sophie Martin au bureau de Montréal ainsi que de Marie-Lou Leclerc au bureau de Québec.

Deux adjointes sont assignées à ce service, Vicky Beaudry et Hanane Hafer.

Cette équipe forme un service spécialisé qui traite les dossiers de maladies professionnelles et/ou d'accident du travail entendus devant le *Tribunal administratif du travail*.

5 FAÇONS DE COMPOSER AVEC LES BLESSURES DE STRESS POST-TRAUMATIQUE

STEVE GEOFFRION



Au cours de leur carrière, les travailleurs du secteur tertiaire risquent d'être exposés à des événements potentiellement traumatiques ou des stressors importants susceptibles d'engendrer de la détresse psychologique. Certains seront ainsi confrontés à des situations imprévisibles qui se caractérisent par des menaces à leur propre intégrité physique ou celle d'un collègue ou par le contact avec la mort. Ces incidents peuvent s'avérer traumatiques pour certains travailleurs. Cette formation de trois heures vise à sensibiliser les participants aux 1) réactions post-traumatiques pouvant résulter de l'exposition à des événements potentiellement traumatiques et 2) aux bonnes pratiques de soutien afin de prévenir les conséquences de ces réactions. Elle permettra ainsi de mieux dépister les signes de détresse psychologique chez les travailleurs. De plus, les interventions efficaces afin de prévenir les conséquences psychologiques négatives seront abordées. Ainsi, les participants seront à même de s'autoévaluer, d'identifier les signes précurseurs de la détresse psychologique et d'agir plus efficacement sur la situation.

REVUE DE LA JURISPRUDENCE 2023 DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

SERGE BEAULIEU



Il est conseiller syndical au Service de l'éducation de la FTQ depuis 2004, où il est responsable de la filière de la formation en santé et sécurité du travail et des formations en pratiques juridiques. Il a d'abord occupé un emploi dans le secteur manufacturier durant 12 ans, où il a notamment été représentant en santé et sécurité du travail et président de son unité locale, avant de devenir durant 3 ans représentant syndical au sein de son syndicat d'origine (le SCEP), aujourd'hui devenu Unifor. Il détient un baccalauréat en droit de l'UQAM. Il représente la FTQ au Comité Conjoint du Service aux Collectivités de l'UQAM depuis 2020.

GÉRER EFFICACEMENT LA PRÉVENTION :

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

AMÉLIE TRUDEL



Amélie Trudel est diplômée de l'Université Laval en kinésiologie et titulaire d'un MBA en gestion de la santé et de la sécurité du travail. Elle est à l'emploi de l'APSAM, Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail secteur « Affaires municipales », depuis 2003, à titre de conseillère en prévention.

Elle est responsable du dossier de la gestion de la prévention, notamment pour la région de la Montérégie, en plus de s'occuper de la clientèle police et loisirs.

Prévention

TRAVAIL ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES : N'Y LAISSONS PAS NOTRE SANTÉ !

ANNIE LANDRY



Annie Landry est directrice du Service de la santé et de la sécurité du travail à la FTQ depuis 2018. Elle milite et travaille dans le mouvement syndical depuis 15 ans. Au travers des années, elle a notamment été responsable des dossiers de la santé et de la sécurité, des relations de travail, des communications et de la mobilisation.

ENVIRON
NEMENT

TRAVAIL ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES : N'Y LAISSONS PAS NOTRE SANTÉ !

PATRICK RONDEAU



Patrick Rondeau est directeur syndical du service Environnement et transition juste de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ). Il a été conseiller régional FTQ pour la grande région métropolitaine de 2012 à 2019. Il a également eu la charge de la mobilisation et a coordonné plusieurs campagnes nationales à la FTQ dont minimum 15\$. Il a été membre du comité de coordination du Front commun pour la transition énergétique de 2016 à 2021. Il est membre du Pôle d'économie circulaire depuis 2019. En 2018, il a coordonné le Sommet pour une transition énergétique juste, au Palais des congrès, à Montréal. Il a été membre du groupe de travail sur l'électrification pour l'élaboration du Plan d'électrification et de lutte aux changements climatiques du gouvernement du Québec et est présentement membre du Conseil consultatif sur le développement durable du Gouvernement du Canada. Il a coordonné différentes délégations de la FTQ et du Fonds de solidarité FTQ aux Conférences des parties de l'ONU (COP) depuis 2015. Patrick représente également la constitution syndicale à différents forums et groupes d'experts de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques portant sur la transition juste. Il a également participé à divers groupes d'experts et donné des conférences sur la transition juste au Québec depuis 2016. Patrick milite et travaille dans le mouvement syndical depuis 2000.

ENVIRON
NEMENT

MALADIES PULMONAIRES ET CANCERS PROFESSIONNELS : TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS À LA CNESST

FÉLIX LAPAN



Félix Lapan, secrétaire général de l'Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (Uttam), travaille pour cet organisme depuis plus de 20 ans, où il soutient des victimes d'accidents et de maladies du travail non syndiquées dans leurs combats face à la CNESST et leur employeur, pour obtenir les traitements et les indemnités auxquelles elles ont droit. En outre, l'Uttam revendique le droit à une pleine réparation des lésions professionnelles pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs et participe donc, aux côtés du mouvement syndical, aux luttes pour améliorer les lois qui encadrent la santé et la sécurité du travail.

AVONS-NOUS LES OUTILS POUR AGIR?

SUITE DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CHARGÉ D'ANALYSER LES
RECOURS EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT SEXUEL

RACHEL COX



Me Rachel Cox, professeure au Département des sciences juridiques de l'UQAM, a pour domaine d'expertise le droit de la santé au travail au carrefour du droit à l'égalité au travail. Elle s'intéresse plus particulièrement à la réglementation du harcèlement et des violences susceptibles de se produire dans le cadre du travail. Elle privilégie des approches interdisciplinaires et partenariales pour mener ses recherches. En 2022, elle a présidé les travaux du Comité chargé d'analyser les recours en matière de harcèlement sexuel au travail du MTESS.

Harcèlement

LÉSIONS PROFESSIONNELLES À CARACTÈRE PSYCHIQUE :

ILLUSTRATIONS POUR VOUS AIDER À LES RECONNAÎTRE

ANNE-JULIE COUTURE



Associée du cabinet Melançon Marceau Grenier et Cohen, Me Anne Julie Couture exerce en droit du travail depuis son admission au Barreau en 2014. Anne Julie s'intéresse surtout à l'interprétation et à l'application de conventions collectives et de contrats de travail, aux normes du travail, aux droits et libertés de la personne et à la santé et la sécurité au travail. Elle est notamment appelée à conseiller et représenter des associations de salariés et des salariés devant les instances spécialisées en droit du travail. Elle agit également à titre de conférencière et met sur pied de la formation sur divers sujets reliés au droit du travail.

sécurité

L'OBLIGATION D'ACCOMMODEMENT : DE CARON À LA LMRSSST

SOPHIE MARTIN



Admise au Barreau du Québec en 2008, elle débute sa carrière au Syndicat canadien de la fonction publique en tant que conseillère syndicale et est appelée à travailler en collaboration avec les sections locales, principalement dans le milieu municipal.

Elle se joint au service spécialisé de la santé et de la sécurité du travail en 2017 et assume la coordination de ce service depuis 2021. Dans le cadre de ses fonctions, elle est appelée à représenter les travailleurs et les travailleuses devant le Tribunal administratif du travail. Elle agit également à titre de conférencière et formatrice sur divers sujets reliés au droit de la santé et de la sécurité du travail.

PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ET DE LA VIOLENCE DANS LE LIEU DE TRAVAIL : PROCESSUS DE PLAINTE

JOVANKA IVIC



Jovanka Ivic est détentrice d'un baccalauréat à l'Université Laval et a participé à la campagne de syndicalisation des auxiliaires de recherche et d'enseignement. Depuis 18 ans, elle œuvre au sein de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. D'abord à titre de conseillère syndicale puis comme agente de santé et de sécurité du travail. L'importance de la santé et la sécurité au travail a toujours été au cœur de son action syndicale. Son expertise ainsi que son travail en prévention et en indemnisation ont pu contribuer à améliorer la vie des membres de l'AFPC de façon significative.

ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

DR SERGE MARQUIS



Serge Marquis est médecin spécialiste en santé communautaire et a complété une maîtrise en médecine du travail au London School of Hygiene and Tropical Medicine à Londres.

Depuis plus de trente ans, il s'intéresse à la santé des organisations. Il a développé un intérêt tout particulier pour le stress, l'épuisement professionnel et la détresse psychologique dans l'espace de travail. Il s'est également intéressé à la difficulté de maintenir un équilibre entre la vie au travail et à l'extérieur du travail. Il a étudié la perte de sens, la soif de reconnaissance et le rapport complètement névrosé qu'a l'homme moderne avec le temps. Il a également soigné un grand nombre de personnes devenues dysfonctionnelles au travail.

En 1995, il a mis sur pied sa propre entreprise de consultation dans le domaine de la santé mentale au travail, entreprise appelée: T.O.R.T.U.E.

Il est l'auteur du best-seller *Pensouillard le Hamster* (Transcontinental), de plusieurs romans et livres de développement personnel, notamment *Je « Connais-toi toi-même », oui mais comment faire* et *Le Petit Pensouillard : comment aider votre enfant à calmer son mental*.

Toutes et tous responsables



Colloque en santé
et sécurité du travail
15 et 16 mai 2024
Centre des congrès de Trois-Rivières



LE COMITÉ ORGANISATEUR

Roxanne Béland - 3783

Franco Mazza - 429

Steve Monette - 2815

Charles Mongeon - 306

Frédéric Morin - 301

Nathalie Paradis - 2881

Martine Trahan - 1244



EN COLLABORATION AVEC

Sophie Martin, SCFP

Vicky Beaudry, SCFP